

Démarche	: Aide financière pour les études préalables à la mise en place de tiers-lieux
Organisme	: Développement des usages numériques

## Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement	<input type="text"/>
SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

## Formulaire

Fort de sa volonté d'accompagner un développement équilibré de son territoire, le Conseil Départemental de la Mayenne a souhaité lancer une politique inédite en faveur du développement de ces espaces de travail, de vie et de lien social.

En accompagnant la création de Tiers-Lieux sur l'ensemble de son territoire, le Conseil Départemental démontre, s'il en était encore besoin, que l'innovation est possible en secteur rural.

C'est en permettant à tous les territoires d'avoir accès aux innovations sociales, environnementales ou sociétales que l'on offrira un futur désirable à chaque bassin de vie.

Une attention particulière sera portée sur les demandes abordant les thèmes comme l'inclusion numérique, les nouvelles formes de travail, le développement du lien social, l'intégration des personnes en situation de handicap, ...

Dans ce cadre, le département apporte une aide financière pour les études préalables à la création des tiers-lieux. Toutes les études d'opportunité sur la pertinence, la faisabilité, la gouvernance ou le modèle économique entrent dans ce cadre. La subvention, à hauteur de 50 % du coût total TTC de l'étude, ne pourra pas dépasser 5 000 €.

Les conditions du dispositif en matière d'émergence de tiers-lieux et le règlement d'attribution des aides sur le territoire de la Mayenne sont décrites dans le règlement accessible à partir du formulaire.

## Information sur le demandeur

**Responsable légal de la structure**

**Référent de l'étude**

**numéro de téléphone**

**Adresse mail**

## Informations sur le projet

### Description du projet de tiers-lieux envisagé

Description du projet de tiers-lieux envisagé :  
objectif, public visé, lieu, animation, calendrier de mise en oeuvre, ...

## Eléments à joindre au dossier

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Cahier des charges de l'étude

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Devis ou proposition financière